



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

46

Suppléants ayant voix
délibérative :

Conseillers représentés :

9

Total votants :

55

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20221103-20221103_08-DE
Reçu le 01/12/2022
Publié le 01/12/2022

N° 20221103-08

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 NOVEMBRE 2022 à 18H

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 26 octobre 2022

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 3 novembre 2022 à 18h, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Éric GARRET, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohamed OULABBI, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Bernard LORTON à Ludovic COMBE
Maryse BARGE à Olivier CHAMBON
Atlantique DE LAVERNAY à Christiane SAMSON
Chantal CHASSANG à Yves GACON
Alexandra VIRLOGEUX à Bernard VIGNAUD
Georges LOPEZ à Rachel BOURNIER
Monique DURAND-PRADAT à Isabelle FUREGON
Francis ROUX à Éric BOUCOURT
Tahar BOUANANE à Jean-Michel LAVEST

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Pierre CONTIE, Farida LAÏD, Michel COUPERIER.

APPROBATION DE LA CHARTE POUR UNE GESTION CONCERTÉE DES BOIS NOIRS ET DU PUY DE MONTONCEL

Rapporteur : Thomas BARNRIAS, Vice-Président

Vu les statuts de la Communauté de communes THIERS DORE ET MONTAGNE (TDM), et notamment ses compétences supplémentaires « Protection et mise en valeur de l'environnement » et « Tourisme ».

Considérant les décisions prises par le Bureau Communautaire le 16 avril et le 9 juin 2021, approuvant l'acquisition de l'ensemble des parcelles du site du Puy du Montoncel dans la perspective de l'aménager (signalétique et panorama).

AR Prefecture

063-200070712-20221103-20221103_08-DE
Reçu le 01/12/2022
Publié le 01/12/2022

Le rapporteur explique qu'en écho à l'acquisition progressive de l'ensemble des parcelles du site du PUY DE MONTONCEL dans la perspective de l'aménager, le Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine (SMMM) a sollicité TDM en mars 2022 pour approuver la Charte pour une gestion concertée des Bois Noirs et du Puy de Montoncel.

Rédigée en concertation avec les différentes parties prenantes du site, cette charte a pour objectif « de formaliser l'engagement de travailler de façon concertée au développement touristique des Bois Noirs et du sommet du Puy du Montoncel tout en préservant les habitats, et les espèces patrimoniales. »

D'une durée de 5 ans, la charte engage notamment les signataires à « travailler en concertation [...] pour la maîtrise foncière du sommet par les collectivités » et « à mettre en œuvre tous les moyens [...] pour voir aboutir une labellisation Espace Naturel Sensible (ENS) ou autre outil de gestion pour ce site ».

Ce document a d'ores et déjà été approuvé par les Conseils municipaux de :

- CELLES-SUR-DUROLLE, le 22 mars 2022 ;
- ARCONSAT, le 20 juin 2022 ;
- PALLADUC, le 13 septembre 2022.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la Charte pour une gestion concertée des Bois Noirs et du Puy de Montoncel ;
- **Autoriser** le Président à signer tout document relatif à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 55

Conseillers présents : 46

Représentés : 9

Non-participation :

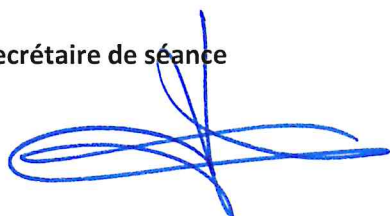
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 55

Pour : 55

Contre :

Abstentions:

Le secrétaire de séance



Olivier CHAMBON

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

